



SEJOURS  
ADAPTES  
*Eté 2021*

*Du 14 au 28 août*

*Le Lioran (15)*

*Bonne et moyenne autonomie*



## *Le Chalet des Galinottes - Le Lioran*

A 1250 m d'altitude, au cœur de la station du Lioran et du parc des volcans d'Auvergne, à la lisière des grandes forêts de hêtres et de sapins, entouré par les Monts du Cantal, (le plus vaste strato-volcan Européen), le Chalet des Galinottes est le lieu idéal pour vivre un séjour dans un environnement naturel privilégié et protégé. La montagne du Cantal et son environnement vous invite

à parcourir une nature en réveil, des sommets où s'attardent parfois quelques « névés » éphémères, à savourer tranquillement ou plus sportivement un environnement exceptionnel, préservé, à faire courir vos papilles en découvrant la richesse culinaire du terroir.

Le chalet dispose de 184 lits en chambre de 4 à 8 lits, avec des sanitaires (douches et WC) à proximité immédiate des chambres. Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Plusieurs salles d'activité sont à disposition, notamment une surface artificielle d'escalade et une salle polyvalente avec un espace scénique et grand écran. La salle de restauration a une capacité d'accueil de 160 places, et elle est prolongée par une terrasse avec vue panoramique.

Les activités possibles : visites de villes et villages, randonnées au Puy Mary et Plomb du Cantal, parcours orientation, visite de buron, grands jeux et diverses veillées, karting, marchés, activités aquatiques, excursions à la journée

Les dates que nous proposons pour ce séjour sont les suivantes :

- du 14 au 28 août 2021 (15 jours)
- du 14 au 22 août 2021 (8 jours)

Tarifs :  
pour 15 jours : 1713 € par personne.  
pour 8 jours : 914 € par personne.

En rendez-vous sur place. Nous pouvons également assurer le transport des vacanciers de leur lieu de résidence au centre d'hébergement le premier et le dernier jour du séjour (nous consulter).

Il faudra également prévoir des masques chirurgicaux pour toute la durée du séjour, à raison de 3 masques par jour par vacancier.



*Le Chalet des Galinottes*



**A retourner avant le 7 juin 2021 à**

**FAL du CANTAL - Centre Laïque Antonin Lac-7 Rue du 139<sup>e</sup> R.I - 15 000 AURILLAC**

**Ou par mail à [classes@fal15.org](mailto:classes@fal15.org) - Tél : 04 71 48 95 56**

## SEJOURS AOUT 2021

### LIEU

Chalet des Galinottes – 2 rue de la Patinoire – 15300 LAVEISSIERE

EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE (Possibilité de transport à la demande, nous consulter)

**DATES :**  du 14 au 28 août 2021 (15 jours) – Tarif : 1 713 € par personne

du 14 au 22 août 2021 (8 jours) – Tarif : 914 € par personne

Possibilité du lit superposé du haut :  oui  non

### PARTICIPANT

NOM :

PRENOM :

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :  Féminin  Masculin

Mail :

(Pour recevoir les photos ou autres informations)

### AUTONOMIE

- A. Bonne autonomie : ne nécessite pas d'aide dans les gestes de la vie quotidienne.
- B. Moyenne autonomie : nécessite d'intervenir dans certains domaines de la vie quotidienne (toilette, habillement, WC).
- C. Petite autonomie : nécessite une aide constante dans la plupart des actes de la vie quotidienne (toilette, habillement, médicaments, WC). A surveiller, accompagner et aider.

### APTITUDE PHYSIQUE

- Pas de problème moteur : bon marcheur
- Pas de problème moteur majeur : se déplace sans difficulté pour de petites promenades. Fatigable.
- Problèmes moteurs : marche avec l'aide ponctuelle d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.
- Problèmes moteurs majeurs : déplacement en fauteuil roulant ou aide humaine permanente à la marche.

### COMPORTEMENT

- Comportement sociable : ne laissant pas apparaître de problème particulier
- Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger mais pouvant avoir des périodes d'angoisse, de retrait.
- Comportement nécessitant la présence constante d'un animateur (mise en danger par inattention, fugue, déambulation permanente.)

### ETABLISSEMENT FREQUENTÉ DURANT L'ANNEE

Nom :

Ville :

Tél. :

### REFERENT S'OCCUPANT DE L'INSCRIPTION :

**Prise en charge financière – coordonnées du tuteur :**

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Joindre obligatoirement lors de l'inscription un **acompte de 30%** (par chèque : FAL du Cantal ou par virement).

**Je soussigné :**

**Agissant en qualité de :**

- 1) Autorise la personne inscrite ci-contre, à participer à toutes les activités organisées pendant son séjour au centre de vacances.
- 2) Autorise le directeur du séjour ou son adjoint à faire soigner la personne inscrite et à faire pratiquer tous les soins nécessaires d'urgences.
- 3) M'engage à rembourser au directeur du séjour, les frais d'honoraires de médecin, les frais de médicaments, les frais d'hospitalisation et d'opération ou toute intervention pour la sécurité de la personne inscrite ayant entraîné des frais, ces frais me seront justifiés.
- 4) Accepte que la personne inscrite ne puisse quitter le centre de vacances en cours de séjour, qu'avec moi-même ou un membre de la famille ou de l'établissement d'origine en possession d'une décharge de responsabilité donnée au directeur du centre de vacances.

**Fait à :**

**Le :**

**Signature :**

**Afin de répondre aux normes sanitaires en vigueur, nous avons travaillé, en partenariat avec les services de l'état, à un protocole permettant une nouvelle organisation des séjours adaptés. En fonction de l'évolution de la situation, le protocole sera adapté afin d'assurer une sécurité sanitaire à nos vacanciers.**

**Hébergement** : Respect de la distance de 2 mètres entre chaque lit. Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour.

**Transport/Acheminement** : Les transports pendant le séjour seront assurés par l'équipe encadrante du séjour. Les véhicules utilisés lors du séjour feront l'objet, avant et après chaque utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection. Le lavage des mains avant et après chaque transport sera obligatoire. Nous pouvons également assurer le transport des vacanciers de leur lieu de résidence au centre d'hébergement le premier et dernier jour du séjour.

**Activités/Sorties** : Des activités seront proposées chaque jour aux participants, privilégiant les activités in situ. Le choix des activités et les modalités d'organisation, notamment pour les sorties extérieures, veilleront à être en adéquation avec le contexte de crise sanitaire et seront organisées par petits groupes. Le programme d'activités pourra toutefois être modifié compte tenu de la météo ou de la fatigabilité des participants. Le personnel encadrant et les accompagnateurs veilleront à mettre en œuvre et à faire respecter les mesures barrières pour le bon déroulé des animations, ainsi les activités seront réalisées dans un cadre sécurisé. Les déplacements en activités sur l'extérieur du lieu d'hébergement seront organisés selon les conditions générales applicables dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la pandémie.



**Encadrement du séjour** : L'équipe d'animation sera composée d'un directeur de séjour et d'1 animateur pour 5 résidents, dont un référent COVID. Les accompagnateurs auront pour mission d'apporter l'aide utile aux vacanciers dans tous les actes essentiels de la vie quotidienne, en particulier pour se nourrir, se laver et se déplacer lors du séjour, sur le lieu d'accueil ainsi que lors des animations ou autres excursions proposées. Pour ce faire, l'ensemble de l'équipe sera sensibilisé au préalable quant à leur rôle essentiel dans le cadre de la maîtrise des gestes barrières pour éviter la propagation du virus mais également au respect strict du protocole sanitaire en vigueur. L'organisation du séjour fera l'objet d'une préparation entre les différents membres de l'équipe. A cette occasion le rôle de chacun sera clairement défini afin d'éviter les événements indésirables et de permettre aux vacanciers de vivre le plus sereinement leur séjour. A noter qu'un test préalable au COVID sera réalisé par l'ensemble de l'équipe d'encadrement afin de sécuriser au maximum le séjour et bannir le risque de contamination.

**Entretien** : Un nettoyage et une désinfection quotidienne des locaux seront réalisés en utilisant des produits virucides. Les objets et surfaces fréquemment utilisés (poignets, rampe, interrupteurs) seront en parallèle régulièrement désinfectés par l'équipe encadrante. Les locaux feront l'objet d'une aération régulière des pièces par ouverture des fenêtres d'au moins 10 à 15 minutes toutes les trois heures. Le service blanchisserie du centre d'hébergement assurera le nettoyage du linge des vacanciers en cas de besoin ainsi que celui du linge de lit.

**Précautions particulières pour les personnes symptomatiques et les personnes à risque** : Les personnes accompagnées et les accompagnateurs diagnostiqués ou présentant des signes évocateurs d'atteinte par la Covid 19, ou ayant été en contact avec une personne malade dans les 15 jours avant le départ, devront obligatoirement différer leur participation au séjour. Par ailleurs une prise de température sera réalisée deux fois par jour pour l'ensemble des vacanciers et du personnel encadrant.

**Informations et accords avec les structures médicales et les officines de pharmacie de proximité :** Le responsable du séjour s'assurera également de la présence, à proximité du lieu de séjour, d'un cabinet médical et d'une officine de pharmacie de garde ouverts et disponibles pendant la durée du séjour, auxquels il adressera toutes les informations utiles quant aux besoins médicaux, pharmaceutiques et paramédicaux des vacanciers. L'établissement de santé le plus proche ainsi que le SAMU Centre 15 seront informés de la présence du groupe. Le responsable du déroulement du séjour sur place, mettra à la disposition de son équipe des moyens de communication permettant d'alerter rapidement les secours, ainsi qu'une liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence. De plus, une fiche médicale détaillée sera remise au responsable du séjour ainsi que les noms et adresses des médecins traitants des participants. Une trousse à pharmacie de premier secours, incluant des thermomètres et une réserve de gel hydro-alcoolique, sera placée sous l'autorité du directeur formé aux gestes et soins d'urgence. Les principaux numéros d'urgence, notamment ceux mis en place dans le cadre de la crise sanitaire figureront dans la trousse. Une réserve de masques chirurgicaux sera également prévue conformément aux recommandations dans le contexte du COVID 19.

### **FOCUS : prise en charge d'un vacancier atteint du covid -19 durant le séjour**

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant au séjour donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile en évitant les transports en commun. En cas de personne atteinte du covid-19 ou présentant des symptômes pendant le séjour :

1. Isolement de la personne présentant des signes évocateurs de la maladie au sein d'une pièce dédiée dans l'attente de la confirmation du diagnostic avec port d'un masque en présence d'un tiers ;
2. Consultation médicale et suivi auprès du cabinet médical prévenu en amont du séjour de la présence du groupe ;
3. Mettre en place le protocole prévu d'isolement ;
4. Procéder à son rapatriement si l'affection est confirmée ;
5. Organiser un test systématique des autres vacanciers et accompagnants ;
6. Bio-nettoyage et prise en charge du linge.

### **Rapatriement/retour anticipé**

Dans l'éventualité où le séjour devrait être interrompu avant le terme prévu, un protocole sera mis en place afin d'assurer le rapatriement des vacanciers.

Le responsable du séjour veillera à prendre toutes les mesures de précautions nécessaires et à faire respecter scrupuleusement les gestes barrière dans des conditions garantissant la santé et la sécurité des vacanciers.

### **Retour dans les structures d'accueil des vacanciers**

Les personnes accueillant le vacancier à son retour devront surveiller tout signe d'alerte et l'apparition d'éventuels symptômes, et, le cas échéant, de prévenir l'organisateur du séjour pour qu'une information des autres vacanciers et de leurs familles, ainsi que des accompagnateurs, puisse être effectuée.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Le présent protocole sera adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

*FAL du Cantal*

*7 rue du 139ième RI - 15012 Aurillac*

*04 71 48 95 56*

*classes@fal15.org*